

Archevêché de Rimouski

COMMUNIQUÉ
À PUBLIER IMMÉDIATEMENT
Le 21 mars 2006

**LA RESTAURATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE RIMOUSKI
REPRENDRA L'ÉTÉ PROCHAIN**

Rimouski (Québec). – Depuis l'année 2004, la Corporation épiscopale de Rimouski a mis tout en œuvre pour remettre en état son archevêché, un édifice qui n'avait pas connu pareils travaux de restauration en plus de cent ans d'existence. Autour de ce monument, qui est sans doute le plus emblématique de la ville et de la région, la Corporation épiscopale et le gouvernement du Québec (par le biais du ministère de la Culture et des Communications et la Fondation du patrimoine religieux du Québec) se sont associés financièrement pour rendre toute sa dignité à cet ensemble architectural de grande valeur, de sorte que les travaux les plus urgents ont pu être complétés au cours des deux dernières années. Force est de constater, que ces travaux n'auraient pu être possibles sans le soutien indéfectible du grand public, des corporations et des entreprises de la région qui ont assumé une bonne part des dépenses en contribuant généreusement à la campagne de financement qui a été mise sur pied dès le début des travaux.

Au cours de la présente année, il est déjà convenu que les travaux se poursuivront à l'archevêché pourachever la remise en état des ouvrages de maçonnerie et effectuer des interventions majeures visant à améliorer la sécurité de l'édifice et le protéger contre les incendies. Pour cette troisième phase, les administrateurs de la Corporation épiscopale de Rimouski sont bien conscients d'entreprendre les travaux les plus coûteux jamais réalisés jusqu'à maintenant; le budget de la troisième phase se chiffrait, à lui seul, à plus de 1 M \$ sur les 2,2 M \$ nécessaires pour l'ensemble du projet. Malgré cela, le président du Comité de financement, M. Michel Lavoie, demeure optimiste de mener à terme les travaux, compte tenu de la réponse plus que généreuse du public à la campagne de levée de fonds et la participation anticipée d'un grand nombre au souper-spectacle bénéfice avec M. Gilles Vigneault, au mois de mai prochain. À cela, s'ajoute aujourd'hui l'heureuse nouvelle d'une contribution majeure du gouvernement du Québec qui, en investissant de façon aussi notable dans la restauration de l'archevêché de Rimouski, démontre de façon concrète son soutien pour le patrimoine religieux et le développement durable.

– 30 –

Source : M. Michel Lavoie, président du Comité de financement
34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5
(418) 723-3320, poste 107

Pour diffusion immédiate

Patrimoine religieux**Québec accorde une aide de 613 000 dollars à
l'Archevêché de Rimouski**

Rimouski, le 21 mars 2006 – De passage à Rimouski, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé l'attribution d'une aide financière de 613 000 dollars à l'Archevêché de Rimouski afin de permettre la réalisation de travaux de restauration.

« Joyau du patrimoine, l'Archevêché de Rimouski a acquis une signification historique pour la population de l'est du Québec, car il présente des caractéristiques architecturales et patrimoniales indéniables. Le gouvernement du Québec doit en assurer la conservation afin de transmettre aux générations futures ce patrimoine remarquable, témoin privilégié de notre histoire et de notre culture », a déclaré le premier ministre.

L'Archevêché de Rimouski fait partie d'un site du patrimoine constitué par la Ville de Rimouski en 1997 en vertu de la Loi sur les biens culturels. Situé au cœur de ce secteur exceptionnel, l'Archevêché côtoie la cathédrale de Rimouski, le presbytère, le musée régional, installé dans la plus ancienne église de l'est du Québec, ainsi que la maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique.

L'aide financière annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec permettra de réaliser la troisième phase des travaux qui vise notamment à restaurer l'enveloppe extérieure du bâtiment et à procéder à la mise aux normes de ses composantes touchant à la sécurité. Elle provient du programme Soutien à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications, et elle est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Ministère et la Fondation du patrimoine religieux. L'ensemble des travaux de restauration de l'Archevêché, amorcés en 2003, auront coûté plus de 2,2 millions de dollars, dont quelque 900 000 dollars proviennent du gouvernement du Québec. Une campagne de financement aura permis d'amasser plus de 1 million de dollars.

« Les efforts du gouvernement du Québec, conjugués à ceux de généreux donateurs, permettront de redonner lustre et beauté à ce monument historique. Je tiens à féliciter toutes les personnes qui, faisant preuve d'un très haut niveau de conscience sociale, ont rendu possible ce projet d'envergure », a précisé monsieur Charest.

Inspiré de l'architecture de la Renaissance française réputée pour son élégance, l'Archevêché de Rimouski présente plusieurs détails remarquables, entre autres le fronton arborant les armoiries épiscopales, la colonnade et les balustrades de la galerie, ainsi que la corniche du toit ornée de denticules.

– 30 –

Remerciements de Mgr Bertrand Blanchet

Conférence de presse

**Monsieur Jean Charest
Premier ministre du Québec**

**Subvention accordée pour la restauration de l'archevêché (Phase III)
Rimouski, le 21 mars 2006**

au nom de l'archidiocèse de Rimouski et à titre d'hôte de cette résidence dont je suis, pour un temps, responsable, je vous remercie vivement, Monsieur le Premier Ministre, de nous faire aujourd'hui l'honneur de votre visite. Nous apprécions cet honneur à la mesure des responsabilités nombreuses et redoutables qui sont les vôtres.

Vous y joignez une subvention gouvernementale majeure destinée à la troisième phase de la restauration de notre archevêché. À sa manière, cette somme est aussi à la mesure de la remarquable générosité de la population en faveur de ce projet. Pareille réponse des gens d'ici a suscité notre étonnement, notre joie et notre reconnaissance.

Il est vrai que la présente restauration aura coûté des sommes importantes, plus que nous n'avions prévu. Toutefois, j'aime penser que pareille implication de la population constitue aussi une affirmation de valeurs. Il y a plus d'un siècle, les artisans de cet édifice étaient, à l'évidence, inspirés par un sentiment de fierté. Aujourd'hui, il est visible que cette fierté est partagée par une fraction importante de la population de notre milieu. Tous accordent à ce bâtiment une valeur patrimoniale indéniable. Or, rappelons-nous que dans le terme *patrimoine*, il y a le mot *patrie*, c'est-à-dire le pays de nos pères (en latin *pater*). Quand nous gérons l'héritage patrimonial reçu de nos pères et de nos mères, nous le gérons pour nous-mêmes et, davantage encore, pour les générations à venir.

Restaurer un édifice comme celui-ci est également une affirmation de la place de la beauté dans la vie collective. Ce sentiment m'est venu tout récemment en regardant la splendide galerie de la maison Gauvreau. Qui ne souhaiterait spontanément voir d'autres constructions de cette nature dans notre ville? Je ne serais pas étonné que des Rimouskois y trouvent le goût d'embellir leur propre résidence. Un grand éducateur (Sertillanges) invitait ses élèves à côtoyer quotidiennement la beauté : une peinture, une belle photo, de la musique de qualité, un coin de nature, etc. Il leur disait : « Vous n'en resterez pas inchangés. » J'ose croire que, dans l'environnement rimouskois, l'archevêché pourrait jouer ce rôle.

La généreuse contribution du gouvernement québécois constitue sans doute une reconnaissance de ces valeurs. Pour ces raisons et tant d'autres, je vous exprime, Monsieur le Premier Ministre, mes plus sincères remerciements.

+ Bertrand Blanchet
archevêque de Rimouski